

A SKED et Ai'ta!

A Brest, le 24 février 2020

Objet : Réponse à votre courrier sur la place de la langue bretonne

I) Charte "Ya d'ar brezhoneg"

> Nous comptons valider le niveau 2 dès la première année de mandat et nous engager ensuite le plus vite possible pour atteindre le niveau 3.

II) Le breton dans la vie publique

1. Vous engagez-vous à entériner et poursuivre la décision de l'actuelle municipalité (en juillet 2019) de systématiser l'installation de panneaux de rue bilingues à chaque fois qu'un panneau sera installé ou remplacé ?

> Il est urgent de mettre véritablement en œuvre les décisions actées par la Municipalité actuelle : Brest Écologie Solidarités sera extrêmement vigilant à ce que tous les nouveaux panneaux de rue soient bilingue, et cela doit se faire à Brest bien sûr, mais au niveau Métropolitain également. Nous élargirons cette exigence à l'ensemble de la signalétique de la collectivité et nous nous assurerons de la bonne coopération des services.

2. Associez-vous SKED aux travaux de la commission de dénomination des rues ? Selon quelles modalités ?

> SKED, en tant que fédération des associations culturelles bretonnes, a bien sûr toute sa place dans la réflexion autour des questions liées à la langue bretonne, et nous nous engageons à solliciter le milieu associatif local dans le cadre de la commission de dénomination des rues. Nous pourrions par exemple envisager un statut consultatif systématique avant chaque commission.

3. Acceptez-vous de rectifier les noms de lieux mal orthographiés et utiliser au maximum les toponymes originaux en breton lors de la création de nouvelles routes, lotissements, etc... Vous opposerez-vous à toute initiative ou toute injonction de La Poste visant à franciser la toponymie des communes ?

> Il y a ici un double enjeu : Utiliser la toponymie originale respectueuse de la langue bretonne en réécrivant correctement les noms de lieux et reprendre pour les futures

dénominations de lieux, les toponymes originaux ; en clair, avec Ronan Pichon à la Mairie, il n'y aura pas de Rue de Lilas ou d'Allée des pingouins mais bien des Straed an Iliz ou Hent ar vilin. Nous refuserons bien évidemment toute ingérence ou injonction d'un quelconque organisme visant à modifier ou franciser l'écriture en breton.

4. Comment comptez-vous faire pour amplifier la présence du breton sur les panneaux touristiques, et l'affichage en ville d'une façon générale ?

> Nous nous engageons à développer au maximum l'affichage bilingue ; cela se fera par la collaboration entre les services, une sensibilisation large, du service communication à la culture, en passant par le tourisme, les déchets ou l'éducation par exemple. Nous débloquerons des moyens pour que ce soit possible : que l'on ait en interne les compétences nécessaires et le portage politique pour que davantage de breton soit visible, à la fois pour les Brestoises et pour les visiteurs.

5. Vous engagez-vous à prendre en compte le breton dans les futurs appels à projet pour renouvellement de la signalétique et à respecter la parité entre le français et le breton sur tous les panneaux bilingues ?

> Concernant la signalétique, le bilinguisme ne sera pas négociable, et à chaque fois que nous le pourrons nous le systématiserons. Ceci est du ressort de la collectivité et pas d'éventuels prestataires. Nous respecterons bien entendu les règles préconisées par l'Office Public de la Langue Bretonne notamment concernant la stricte parité entre les langues bretonnes et françaises.

> 6. Les associations du milieu breton réclament depuis de longues années une véritable Maison de la langue et de la culture bretonne, symbole de rayonnement culturel mettant en valeur le patrimoine brestois, l'Histoire de Brest, les liens avec la langue bretonne, permettant et valorisant les activités culturelles bretonnes au centre-ville. Si vous êtes élu.e.s, Brest, à l'instar de Quimper, Rennes, Nantes, Saint Briec, notre ville aura-t-elle enfin une véritable "Maison de Pays" à la hauteur de l'enjeu ?

C'est un engagement fort de notre part pour la langue et la culture bretonne : Nous porterons avec les associations locales l'ambition de réfléchir à l'implantation d'une véritable Ti ar Vro : cet espace au centre-ville, accessible pour toutes et tous, et proche des transports en commun, pourra selon les besoins, les demandes et les capacités financières, représenter un véritable lieu de mémoire et de culture à Brest, à visée touristique et historique, et bien entendu associative : Des salles pourraient y être dédiées à la pratique et l'apprentissage de la langue bretonne, de la danse, de la musique au sens large. Ce lieu pourrait également bénéficier d'un équipement culturel de taille intermédiaire et modulable, pour les productions musicales, théâtrales et artistiques, non pas exclusivement du milieu associatif breton mais ouvert à toutes les associations du territoire et plus encore, à la diversité des cultures, dans un souci permanent d'échange culturel.

Pour ce projet ambitieux, il nous faudra raisonner à l'échelle régionale et inviter les autres acteurs institutionnels à se mobiliser pour la création d'un équipement structurant et d'ampleur qui mette en valeur notre patrimoine et le dynamisme du milieu culturel breton, à Brest.

III) Le breton dans l'éducation

1. Si vous êtes élu.e.s, aiderez-vous au développement et à la promotion de nouvelles filières bilingues ou immersives ? Quel est votre ambition sur ce point ?

› Il y a actuellement un engagement d'ouvrir une filière bilingue par quartier de BREST ; Ce dossier est suivi par l'Office Public de la langue bretonne et les associations du territoire, SKED en particulier. Nous souhaitons continuer à ce rythme et mettre en œuvre les moyens permettant la réalisation de ce projet : Après l'école Simone Veil à la rentrée prochaine, nous ferons un point d'étape avec les partenaires à la fois sur la pérennisation des filières existantes et l'opportunité d'aller plus vite dans la création de nouvelles filières. L'inspecteur pédagogique de Breton ayant reconnu que cette politique est un levier fort pour l'apprentissage du breton.

Nous devons nous assurer de la continuité des effectifs et de la bonne cohabitation avec le monolingue notamment. Se posera également la question des locaux Ronan Pichon et son équipe s'engagent à faire la promotion de toutes les nouvelles filières bilingues ou immersives.

2. Soutiendrez-vous financièrement la création d'une crèche et/ou d'autres types d'accueil de la petite enfance en breton ?

› Le projet d'une micro-crèche immersive en langue bretonne a pris du plomb dans l'aile mais n'a pour autant pas été abandonné, et c'est heureux. Tout repose sur la capacité de l'association porteuse à mener à bien ce projet. Quoi qu'il en soit, nous sommes très conscient du manque d'accueil en breton pour les tout petits et nous soutiendrons ce projet associatif, qui doit être porté avec sérieux et professionnalisme pour aboutir rapidement.

3. Vous engagez-vous à continuer de soutenir financièrement les écoles DIWAN de la commune et le versement égal du forfait scolaire ? Ou bien à verser le forfait pour les enfants de votre commune allant dans une filière bilingue ou Diwan extra communale ?

Oui, bien sûr. Pour les brestois.e.s dans les écoles brestoises

4. Vous engagez vous à proposer 1h de breton à tous les écoliers brestois (dispositif dont est prestataire SKED, qui dispose d'excellents retours mais qui concerne trop peu de classes aujourd'hui) ?

› Nous sommes favorables à la généralisation de l'initiation au breton et nous apporterons notre soutien politique à toute initiative qui irait dans ce sens. Nous nous engageons à inciter chaque école brestoises à s'inscrire au dispositif existant et proposerons le cas échéant animations (dans le cadre du « catalogue d'activités de la ville de Brest », des TAP, et des heures d'initiation du dispositif porté par le CD29) aux écoles publiques. Nous devons aussi rencontrer les représentants de l'enseignement privé pour les sensibiliser à la langue bretonne et les inciter à allouer les moyens qui leur sont attribués et qui leur sont propres dans le cadre de la loi Debré à cette question.

IV) Le breton dans la vie municipale

1. Si vous êtes élu.e.s, y aura t-il un poste d'élu référent délégué à la langue bretonne (pour la ville et aussi pour la métropole) ? Un chargé de mission dédié entièrement à ces questions ? Doterez-vous la politique linguistique d'un budget propre à la hauteur des enjeux et des besoins ? De quel montant ? (préconisation : 1€/an minimum et par habitant pour développer l'usage du breton)

> Tout à fait, la question de la langue bretonne est un domaine important, qui doit être porté politiquement ET disposé de moyens de mise en œuvre adéquats : Il y aura donc un élu en charge de la langue bretonne, un référent salarié bretonnant au sein des services exclusivement dédié à ces questions et en lien avec l'ensemble des services.

Par ailleurs, et vous avez la primeur de cette annonce, Brest Écologie Solidarités s'engage à doter la politique linguistique d'un budget propre d'1€/an/hab, soit 140 000€ pour la ville de Brest (210 000 euros à l'échelle métropolitaine si nous sommes en capacité de la faire).

2. Êtes-vous d'accord pour instituer une commission extra-municipale/groupe de suivi des engagements de la charte "Ya d'ar brezhoneg" qui se réunirait deux fois par an ?

> Nous nous assurerons que ce engagement pris par la municipalité actuelle soit effectivement suivi dans les faits.

3. Vous engagez-vous à recenser les agents bilingues dans la collectivité et à valoriser leur compétence linguistique, sur la base du volontariat ? A quel moment du mandat ?

> Nous engagerons un recensement des compétences linguistiques et velléités d'apprentissage, à la fois pour le breton et pour d'autres langues, afin d'identifier les possibilités d'actions et de mise en valeur. Nous le ferons dès la première année du mandat.

4. Allez-vous pérenniser et renforcer les propositions de modules de formation à la langue bretonne pour les agents ? Comment ?

> Il existe actuellement de la formation (celle proposée par SKED, celle du CNFPT) mais nous considérons que ces possibilités ne sont pas suffisamment mises en avant et ne permette pas forcément un accès simple et bon marché pur les salarié.e.s de Brest Métropole ; aussi nous aimerions associer les prestataires de la formation et les services pour réfléchir à une plus grande diversité de formations professionnelles et des moyens de financements complets.

5. Pouvez-vous proposer un accueil bilingue dans certains services, par des personnels volontaires, et en assurer une publicité visible dans les lieux concernés (panneaux, badges...) ?

> Une fois que seront connues les compétences linguistiques des agents, nous pourrons en effet communiquer sur les possibilités d'accueil et d'échange en breton.

6. Vous engagez-vous à inscrire la compétence « langue bretonne » dans plus de fiches de postes ? (Atsem, Bibliothèque, accueil du public, valorisation du patrimoine...)

› Cela dépendra bien sûr des besoins identifiés par les équipes, de la médiathèque notamment, mais il semble clair qu'il faudra être vigilant à l'inscription de la compétence langue bretonne dans les offres d'emploi du réseau des médiathèques, afin d'assurer le travail avec les écoles bilingues et Diwan notamment. Il y a également des besoins importants pour le personnel éducatif en général auxquels il faudra essayer de répondre en développant la compétence linguistique ou en recrutant en fonction.

7. Accepterez-vous les prénoms bretons à l'Etat civil ?

› Oui. Les petits Fañch sont les bienvenus.

8. Mettrez-vous à disposition, comme à Rennes, un livret de famille bilingue français-breton ?

› Oui. Ainsi que d'autres documents.

9. Allez-vous développer une signalétique bilingue dans les bâtiments et sur les véhicules de la mairie, de Brest Métropole et des structures annexes (Eaux du Ponant etc..) ? Quand ?

› L'idée est de systématiser le bilinguisme lors des renouvellements, car nous ne pourrions pas modifier un panneau ou un logo fraîchement sorti. Prétendre l'inverse ne serait pas honnête.

10. Comme nombre de villes et/ou collectivités allez-vous bilinguiser les logos de Brest et de la métropole ?

› Oui.

11. Le site brest.fr n'est toujours pas bilingue... Au-delà de quelques pages statiques en breton... Une fois à la mairie, allez-vous remédier rapidement à cela ?

› La place du breton sur le site de brest.fr n'est absolument pas satisfaisant et représente tout ce que nous voulons éviter : le breton comme prétexte. A part quelques pages statiques, ne donnant aucune information actualisée, il n'y a pour ainsi dire pas de breton sur le site de la collectivité. Nous souhaitons faire la part belle au breton, en traduisant véritablement les pages importantes avant la fin de la première année de mandat et avoir l'objectif d'un site en grande partie bilingue avant la fin du mandat.

12. Pourrez-vous adopter une charte graphique intégrant le bilinguisme dans l'ensemble des documents édités (affiches, dépliants, formulaires...) et renforcer la place du breton dans le magazine Sillage par un article en breton notamment (SKED y rédige actuellement une chronique) ?

› Adapter les pratiques pour mettre plus de breton partout et aller vers le bilinguisme prendra du temps. Il faut que les gens soient formés et il faut disposer des ressources pour le faire. Il faut aussi faire de la pédagogie pour changer les pratiques. Nous nous attacherons à développer la communication bilingue, en priorité sur les supports à vocation culturelle et touristique et progressivement le plus largement possible ; nous devons réintroduire un court article en intégralement en breton.

13. Allez-vous développer le bilinguisme des formulaires, notamment ceux de demande de subvention, et des livrets "pratik" ?

> Oui.

14. Comment prévoyez-vous de développer la présence de la langue bretonne dans les événements (culturels, sportifs...) ?

> Les acteurs qui portent les événements sont libres d'afficher ou non la langue bretonne, bien sûr. Pour autant, nous pourrions conseiller aux acteurs d'aller vers le bilinguisme. Les événements directement portés par la ville pourront faire l'objet d'une communication bilingue.

15. Vous-même ou quelqu'un de votre liste est-il ou elle en mesure d'adresser un message en breton, et de commencer un discours par quelques mots en breton ? Pourrez-vous le faire durant la campagne ? Sinon, acceptez-vous notre aide pour cela ? Et une fois élu.e.s ?

> Nous avons présenté nos mesures pour la langue bretonne le 21 Février à la Mairie de l'Europe, et nous nous sommes déjà exprimé en breton ; de nombreux bretonnants sont sur la liste de Brest Écologie Solidarités – vous pourrez le constater dans un futur journal de campagne.

Bien à vous,
A wir galon,

Ronan Pichon, Tête de liste de Brest Écologie Solidarités